

# Afrique du Sud : trente ans après, l'assassinat de Dulcie September demeure une énigme

Simon Henry

Jeune Afrique, 28 mars 2018

**Trente ans après l'assassinat de cette figure de l'ANC en France, le 29 mars 1988, le mystère demeure sur l'identité de son auteur et de ses potentiels commanditaires...**

Quelques secondes ont suffi. Pas de doute, les assassins savaient ce qu'ils faisaient. Une exécution au modus operandi aussi terrible que précis : quatre balles tirées au visage puis une dernière dans la nuque. Ce 29 mars 1988, vers 9 h 45, policiers et secouristes ont beau foncer toutes sirènes hurlantes en direction du 28, rue des Petites-Écuries, dans le 10<sup>e</sup> arrondissement de Paris, il est déjà trop tard. Dulcie September, représentante du Congrès national africain (ANC) en France, est morte sur le palier de son bureau.

Ce sont les services secrets sud-africains qui sont derrière tout ça », fulmine encore Jacqueline Derens

D'emblée, l'enquête s'annonce compliquée. Ni les douilles retrouvées sur place ni la description des silhouettes qu'un témoin a furtivement croisées dans les escaliers ne permettent une identification significative. Les assassins ont agi en professionnels. Mais pour les proches de la défunte, c'est

une évidence : le meurtre est signé. « Ce sont les services secrets sud-africains qui sont derrière tout ça, fulmine encore Jacqueline Derens, traductrice et amie de la victime. Depuis la France, où elle avait trouvé refuge, Dulcie dénonçait quotidiennement ce qui se passait en Afrique du Sud. On a voulu la faire taire. »

## Militante pour les droits civiques des Noirs

Les deux femmes se sont rencontrées en 1979, à l'occasion d'une conférence de l'Unesco. Dulcie est sur scène, Jacqueline dans le public. « Je l'ai vue arriver avec une candeur captivante. J'ai tout de suite été subjuguée », se souvient cette dernière. Dulcie s'empare du micro, harangue l'assistance avec son discours sur la politique d'apartheid. « Ces mots étaient si forts qu'on en avait les larmes aux yeux, poursuit son amie. En France, à cette époque, l'opinion publique ne saisissait pas réellement la cruauté de ce qui se passait en Afrique du Sud. Il fallait sensibiliser. C'est que ce qu'elle a tenté de faire toute sa vie durant, et elle en a payé le prix. »

Incontestablement, Dulcie - dérangeait. Engagée dans la lutte pour

les droits civiques des Noirs, supprimés en 1948 avec la mise en place du régime d'apartheid en Afrique du Sud, elle avait elle-même été victime de la ségrégation et cela avait forgé ses convictions. « À l'image de millions de Noirs, sa famille a été évincée de sa maison. Elle avait 13 ans et parfaitement conscience des choses », raconte Jacqueline Derens.

### **Un an avant, une série d'événements inquiétants**

Dulcie a une vingtaine d'années lorsqu'elle se découvre l'âme d'une militante : « Elle était institutrice pour quelques mois et elle s'est indignée de devoir dispenser un enseignement au rabais car ses élèves n'étaient pas blancs. Cela a achevé de la convaincre qu'il fallait faire bouger les lignes. » La jeune femme rejoint l'opposition. Arrêtée en octobre 1963, elle passera cinq ans en prison. Quelques années après sa libération, elle quitte le pays. Un billet sans retour, direction Londres, où elle rejoint des membres de l'ANC en exil. Puis, à partir de 1986, elle occupe le poste de représentante de l'organisation en France.

À Paris, le plus proche collaborateur de Dulcie s'appelle Nestor Bidadunure. Ensemble, ils rédigent des tracts, fédèrent les mouvances politiques françaises anti-apartheid, frappent aux portes des ambassades pour promouvoir leur cause. « Rien ne pouvait arrêter Dulcie, se souvient-il. Elle était d'une détermination telle qu'on en devenait admiratif. Elle ne ménageait aucun détail, faisait preuve d'une minutie et d'une rigueur implacables. »

Nous avons envoyé une demande de protection au-

près du ministère de l'Intérieur, dirigé à l'époque par Charles Pasqua, qui n'a rien voulu entendre », confie son plus proche collaborateur

Dulcie le sait, son rôle l'expose au danger. Même depuis Pretoria, le régime sud-africain fait la chasse aux opposants et n'hésite pas à recourir à ses escadrons de la mort pour les neutraliser. Elle sait de quoi ils sont capables. Et puis il y a cette série d'événements, survenus un an avant son assassinat, qui l'ont inquiétée : une agression dans le métro au cours de laquelle on lui vole ses papiers d'identité, et un cambriolage dans son bureau durant lequel des dossiers sont subtilisés.

« Elle a compris qu'elle devait se protéger, confie Nestor. Nous avons envoyé une demande de protection auprès du ministère de l'Intérieur, dirigé à l'époque par Charles Pasqua, qui n'a rien voulu entendre. Je ne comprends toujours pas qu'on la lui ait refusée. La suite nous a malheureusement donné raison. »

### **La France, complice de son assassinat ?**

Voilà 30 ans que Dulcie a disparu. L'enquête n'a mis personne en cause, et l'affaire a été classée sans suite en 1992. Mais un rebondissement est tout de même survenu en avril 1998. Chargée de faire la lumière sur les crimes de l'apartheid, la Commission Vérité et Réconciliation auditionne le colonel Eugene de Kock, le chef des escadrons de la mort sud-africains. Et ses révélations sont fracassantes : il reconnaît avoir commandité l'assassinat de Dulcie September, affirme que l'un

des deux tueurs missionnés se nomme Jean-Paul Guerrier et que c'est un mercenaire français, un proche de Bob Denard qui, à l'époque du crime, entretenait de bonnes relations avec Paris.

Un ancien officier des services secrets français nous confirme que la DGSE savait que Dulcie avait été placée sur écoute

La France complice de l'assassinat de Dulcie September ? La thèse avait déjà été avancée par un ancien officier des services secrets français quelques jours seulement après le meurtre. Cet homme, que nous avons retrouvé mais qui tient à conserver l'anonymat, nous a confirmé que la DGSE savait pertinemment qui était Dulcie September et qu'elle avait été placée sur écoute. Mais il est catégorique : ce ne serait pas Jean-Paul Guerrier l'assassin, mais un autre mercenaire français, également proche de Bob Denard.

Ce nouveau nom, c'est un de ses informateurs qui le lui aurait donné. « Ma source se trouvait au bar Le Washington quand elle l'a entendu se vanter d'avoir neutralisé Dulcie September. » Un temps suivie par les policiers, la piste a été abandonnée au motif que le suspect se trouvait officiellement en Afrique du Sud au moment du meurtre. « Son alibi était bidon ! » maintient l'ancien officier de la DGSE.

L'affaire est aujourd'hui prescrite, et il faudrait un élément tangible pour la relancer. Jacqueline, l'amie de Dulcie, ne se fait pas beaucoup d'illusions : « C'est un dossier sensible aussi bien pour la France que pour l'Afrique du Sud, et aucun de ces deux pays n'a intérêt à ce que l'on fouille davantage. Pour découvrir la vérité, il faudrait que des documents soient déclassifiés. Ou attendre que les protagonistes soient

morts, pour qu'ils ne puissent plus être inquiétés. »

## Paris et Pretoria, une histoire trouble

En accédant aux archives privées de Dulcie September, la journaliste néerlandaise Evelyn Grœnink a trouvé des informations explosives : la militante s'apprêtait à dévoiler des contrats d'armement conclus dans les années 1980 entre Paris et Pretoria, à une époque où l'Afrique du Sud était sous embargo international.

Le français Thomson-CSF (devenu Thales) aurait fourni des armes au gouvernement de Pretoria pendant les années 1970 et 1980

Des révélations corroborées par Hennie Van Vuuren, directeur de l'ONG Open Secrets et auteur d'*Apartheid Guns and Money. A Tale of Profit*, publié en mai 2017. En s'appuyant sur des documents déclassifiés du renseignement militaire sud-africain, il consacre un chapitre de cet ouvrage à la France et à ses liens troubles avec le régime de l'apartheid. Il raconte que l'ambassade d'Afrique du Sud à Paris abritait un bureau clandestin où travaillaient des représentants d'Arm Scor, l'organisme public sud-africain chargé des programmes d'armement.

Il évoque aussi une série de réunions à Paris, en juillet 1987, lors desquelles des agents français auraient offert aux Sud-Africains des armes de guerre telles que des missiles Mistral. Enfin, toujours selon Van Vuuren, le français Thomson-CSF (devenu Thales) aurait fourni des armes au gouvernement de Pretoria pendant les années 1970 et 1980.